

# Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le jeudi 17 octobre 2019 à 9 h Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy

	,			
PR		$\sim$	_	

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement

Δ	п	c	_	N I	^		
ч	ь	_	_	N		_	

**AUTRES PRÉSENCES:** 

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville

Monsieur Charles-Hervé Aka, Secrétaire d'arrondissement
M   D D   D: (: " " '

### CA19 30 10 0355

### ADOPTION - ORDRE DU JOUR - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 octobre 2019, tel que soumis.

ADOPTÉ	
10.02	

### PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun citoyen ne s'est présenté à cette séance.

#### CA19 30 10 0356

AUTORISATION - MARTIN COUTU - DIRECTEUR DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES - DÉPÔT - QUATRE (4) PROPOSITIONS DE PROJETS POUR RÉALISATION DANS L'ARRONDISSEMENT AUPRÈS DU SERVICE DES GRANDS PARCS, DU MONT ROYAL ET DES SPORTS - AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DES INSTALLATIONS SPORTIVES EXTÉRIEURES

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser M. Martin Coutu, directeur de la Direction du développement du territoire et des études techniques, à déposer auprès du Service des grands parcs, du Mont Royal et des sports quatre (4) propositions de projets à réaliser dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, pour une aide financière dans le cadre du Programme des installations sportives extérieures.

ADOPTÉ		
12.01 1194281044		

### CA19 30 10 0357

AUTORISATION - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES - DÉPÔT - SIX (6) DOSSIERS DE CANDIDATURES AU NOM DE L'ARRONDISSEMENT AFIN D'OBTENIR UNE SUBVENTION - PROGRAMME DE SÉCURISATION AUX ABORDS DES ÉCOLES ADMINISTRÉ PAR LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'autoriser la Direction du développement du territoire et des études techniques à déposer six (6) dossiers de candidatures au nom de l'arrondissement afin d'obtenir une subvention dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles administré par le Service de l'urbanisme et de la mobilité.

ADOPTÉ		
12.02 1194281045		

### CA19 30 10 0358

## PIIA - PARC DU CHEVAL-BLANC - LOT 1 508 938 - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 octobre 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément aux articles 90 et 103.2 des sections 12 et 13.1 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que modifié), des plans visant les travaux de remplacement d'une conduite de prélèvement d'eau à la rivière des Prairies située dans le parc du Cheval-Blanc, sur le lot portant le numéro 1 508 938 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de La Pointe-aux-Prairies, le tout conditionnellement à la transmission d'un avis aux résidents limitrophes au parc et à l'installation, sur le site, d'un panneau expliquant les détails du projet.

Le tout, tel que présenté sur les plans soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 27 septembre 2019.

ADOPTÉ
40.01 1193469018
CA19 30 10 0359
DEMANDE - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - ACQUISITION - DEUX (2) PARCELLES DE TERRAIN APPARTENANT AU DOMAINE HYDRIQUE DE L'ÉTAT - CONFIRMATION D'ENGAGEMENT - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT CONSERVATION - SITE DE LA PLAGE À DES FINS PUBLIQUES ET NON LUCRATIVES
Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen
appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay
et unanimement résolu :
De demander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'acquérir deux parcelles de terrain appartenant au domaine hydrique de l'État, localisées sur le site de la plage de l'Est, en bordure du fleuve Saint-Laurent, et ce, afin de clarifier les titres de propriété;
De confirmer l'engagement de l'arrondissement à conserver le site de la plage de l'est à des fins publiques et non lucratives;
De mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière afin de coordonner l'ensemble des procédures requises.
ADOPTÉ
70.01 1194281041
<del></del>
CA19 30 10 0360
LEVÉE DE LA SÉANCE
À 9 H 32
Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine
appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel
et unanimement résolu :
QUE la présente séance soit levée.
ADOPTÉ
70.02

Charles-Hervé Aka Secrétaire d'arrondissement
Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verba
<del></del>
Caroline Bourgeois Mairesse d'arrondissement
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2019.
Caroline Bourgeois Mairesse d'arrondissement
Charles-Hervé Aka Secrétaire d'arrondissement

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 17 octobre 2019 à 9 h